



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil des gouverneurs – Vingt-quatrième session

Rome, 20 - 21 février 2001

**RAPPORT DE SITUATION DU MÉCANISME MONDIAL
DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE
CONTRE LA DÉSERTIFICATION DANS LES PAYS GRAVEMENT TOUCHÉS PAR LA
SÉCHERESSE ET/OU LA DÉSERTIFICATION, EN PARTICULIER EN AFRIQUE**

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ACRONYMES	iii
I. INTRODUCTION	1
II. PRINCIPES DIRECTEURS DU MÉCANISME MONDIAL ET DOMAINES D'ACTIVITÉS	1
A. Principes directeurs	1
B. Domaines d'activités	1
III. DÉVELOPPEMENT DES INSTITUTIONS: RESSOURCES ET MÉCANISMES	2
A. Ressources humaines	2
B. Ressources financières	2
C. Procédures opérationnelles et administratives	3
D. Stratégie opérationnelle	3
IV. ALLIANCES STRATÉGIQUES: PERSPECTIVES ET DÉFIS	4
A. Le Comité de facilitation: coopération avec les organisations multilatérales	4
B. Partenariats avec des organisations bilatérales	4
C. Partenariats avec des organisations intergouvernementales	5
D. Partenariats avec des organisations non gouvernementales	5
E. Partenariats multiples pour le partage des connaissances	5
V. APERÇU DES ACTIVITÉS DU MÉCANISME MONDIAL À L'APPUI DE LA CLD: ACTIVITÉS EXÉCUTÉES DEPUIS LA TROISIÈME DES PARTIES	6
A. Appui à la mobilisation des ressources par le biais de l'intégration des programmes d'action nationaux en Afrique, en Asie et en Amérique latine	6
B. Mobilisation de ressources financières à l'appui de certains programmes d'action régionaux et sous-régionaux	7
C. Activités menées dans certains domaines thématiques pour promouvoir le renforcement des capacités et l'échange de connaissances sur le terrain et au niveau des institutions	8
D. Concertation relative aux possibilités stratégiques de financement de la CLD à court, moyen et long terme	9
E. Ateliers sous-régionaux sur les partenariats et les ressources à l'appui de la CLD	9
F. Utilisation du commerce des droits d'émission de carbone (fixation du carbone) comme mécanisme de financement additionnel de la mise en œuvre de la CLD	9
G. Concertation avec les pouvoirs publics	10
H. Collecte et diffusion de renseignements	10



VI. ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS	11
A. Principes directeurs et domaines d'intervention	11
B. Ressources humaines et financières	11
C. Coopération avec le Comité de facilitation	11
D. Coopération avec les donateurs bilatéraux	12
E. Appui aux programmes d'action et à la mobilisation des ressources	12
F. Système de gestion des connaissances	12
G. Questions à examiner en matière de renforcement institutionnel du Mécanisme mondial et propositions de révision du budget	13
ANNEXE	
Activités de valorisation	15
APPENDICES	
Appendice I: Support to National Action Programmes (Appui aux programmes d'action nationaux)	1
Appendice II: Support to Regional and Subregional Action Programmes (Appui aux programmes d'action régionaux et subrégionaux)	8
Appendice III: Implementation of the FIELD System (Mise en oeuvre du système FIELD)	15



SIGLES ET ACRONYMES

BAfD	Banque africaine de développement
BAfD	Banque asiatique de développement
BID	Banque interaméricaine de développement
CAD	Comité d'aide au développement de l'OCDE
CEDEAO	Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest
CILSS	Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel
CLD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIELD	Financial Information Engine on Land Degradation (moteur d'information financière sur la dégradation des terres)
GTZ	Agence allemande de coopération technique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONG	Organisation non gouvernementale
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement international
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PPTE	Pays pauvres très endettés
RIOD	Réseau international des ONG pour la lutte contre la désertification
UNSO	Bureau des Nations Unies pour la lutte contre la sécheresse et la désertification
WAICENT	Centre mondial d'information agricole

I. INTRODUCTION

1. En octobre 1997, à l'occasion de la première session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies relative à la lutte contre la désertification (CLD), le FIDA a été choisi pour héberger le Mécanisme mondial (le Mécanisme) créé par la Convention. Le Mécanisme relève de la Conférence des Parties et a pour mission de promouvoir des actions visant à mobiliser des ressources financières substantielles, notamment destinées aux transferts de technologie, sous forme de dons ou de prêts assortis de conditions de faveur ou non, en faveur des pays en développement Parties touchés par la sécheresse. Il a commencé à fonctionner à la fin de 1998. Il a déjà présenté trois rapports au Conseil d'administration du FIDA, en décembre 1998, en décembre 1999 et en décembre 2000, et deux à son Conseil des gouverneurs, en février 1999 et en février 2000, respectivement.

2. Le présent rapport contient des renseignements à jour sur l'évolution de la stratégie opérationnelle et sur les activités du Mécanisme 2000, pour l'information du Conseil d'administration du FIDA.

II. PRINCIPES DIRECTEURS DU MÉCANISME MONDIAL ET DOMAINES D'ACTIVITÉS

A. Principes directeurs

3. La mise en oeuvre de la CLD intervient dans le cadre de plans d'action nationaux, sous-régionaux et régionaux. Conformément à la CLD, ces plans doivent être étroitement reliés aux autres efforts de définition des politiques de développement durable. En d'autres termes, la question de la désertification (ainsi définie: "dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches, par suite de divers facteurs, parmi lesquels les variations climatiques et les activités humaines") est étroitement liée au processus même du développement. À cet égard, il est prêté tout particulièrement attention à tous les aspects du développement rural durable et de la lutte contre la pauvreté, notamment l'accès aux ressources naturelles et leur maîtrise, le soutien à des moyens de subsistance de rechange en milieu rural et l'accès à l'infrastructure et aux services socioéconomiques.

4. Il faut bien comprendre que le Mécanisme n'est pas un fonds central qui ferait double emploi avec d'autres sources et mécanismes de financement, mais plutôt une sorte d'intermédiaire qui aide à rationaliser l'emploi des ressources et, si nécessaire, à mobiliser des ressources additionnelles. À cet effet, on emploie les mécanismes de financement traditionnels et les ressources du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), ainsi que celles des organisations intergouvernementales compétentes.

5. Les principes directeurs régissant l'utilisation des ressources dont le Mécanisme dispose pour mobiliser d'autres contributions sont énoncés dans la Décision 25/COP.1 et ont pour objet de faire en sorte que le Mécanisme:

- réponde aux besoins et aux priorités des Parties à la Convention;
- ne fasse pas double emploi avec les mécanismes existants mais les complète;
- soit une structure légère et efficace, s'appuyant sur les autres institutions, notamment celle qui l'héberge, ainsi que sur les capacités et moyens de l'ensemble du système des Nations Unies;
- soit neutre et n'exclue personne de ses activités.

B. Domaines d'activités

6. À la demande des gouvernements et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales concernées, le Mécanisme intervient dans les domaines suivants:

- aider à coordonner la mobilisation des ressources pour la formulation et l'exécution des programmes d'action nationaux. À cet effet, il faut harmoniser et coordonner ces programmes avec les autres stratégies sectorielles ou nationales des gouvernements, ainsi qu'avec les programmes ordinaires des organismes de coopération technique et financière;
- faciliter une approche concertée de la mobilisation des ressources pour la formulation et/ou l'exécution des programmes d'action régionaux et sous-régionaux. Veiller en particulier au traitement des problèmes que posent les écosystèmes transfrontières, à l'enrichissement mutuel des expériences et à l'harmonisation des politiques;
- contribuer à mettre au point des méthodes novatrices de coopération avec les ONG et promouvoir la mobilisation des parties prenantes et la création de réseaux pour le transfert de technologies, l'exploitation des connaissances traditionnelles et la gestion de l'information; et
- établir, conformément aux dispositions de la Convention et aux Décisions 24/COP.1, 25/COP.1 et 9/COP.3, un inventaire des programmes de coopération bilatéraux et multilatéraux et des autres sources et mécanismes de financement disponibles pour mettre en œuvre la Convention. Cet inventaire prendra la forme d'un système décentralisé de gestion des connaissances, appelé Financial Information Engine on Land Degradation (FIELD), qui comporte une base de données répertoriant les pratiques optimales, les projets et les besoins financiers des pays Parties touchés par la sécheresse en matière d'élaboration de programmes d'action et autres activités liées à la mise en œuvre de la Convention.

III. DÉVELOPPEMENT DES INSTITUTIONS: RESSOURCES ET MÉCANISMES

A. Ressources humaines

7. La composition du personnel du Mécanisme est conforme aux recommandations de la troisième Conférence des Parties relative à la répartition géographique. Toutefois, en dépit du recrutement de deux chargés de programme en 2000, le personnel du Mécanisme est toujours débordé, même si l'on a fait tout ce qui était possible pour établir des priorités conformément aux principes directeurs.

B. Ressources financières

8. Le Mécanisme dispose des ressources financières suivantes:

- les crédits imputés sur le budget ordinaire du secrétariat de la Convention, ouverts par la Conférence des Parties, pour couvrir les dépenses administratives et opérationnelles, qui sont versées au compte dépenses administratives de son budget de base (premier compte);
- les contributions volontaires des donateurs multilatéraux et bilatéraux et d'autres sources (ONG et secteur privé) destinées à couvrir les dépenses administratives et opérationnelles liées aux services fournis par le Mécanisme, qui sont versées au compte contributions volontaires aux dépenses administratives (deuxième compte); et
- les ressources affectées ou autres ressources fournies par des organisations bilatérales et multilatérales, que le Mécanisme emploie pour mobiliser des ressources additionnelles à l'appui de la mise en œuvre de la CLD et qui sont versées au compte ressources spéciales pour le financement de la CLD (troisième compte).



9. À sa soixante-sixième session, en avril 1999, le Conseil d'administration a approuvé un don d'assistance technique de 2,5 millions de USD pour alimenter le troisième compte, en attendant que le Mécanisme obtienne des ressources d'autres donateurs. En juin 2000, la Banque mondiale a approuvé un don de 1,25 million de USD pour l'exercice 2000 et elle devrait faire un versement similaire en 2001. Le Gouvernement suisse a versé une contribution volontaire de 250 000 CHF pour les années 2000 et 2001, comme il l'avait déjà fait auparavant. Le Gouvernement norvégien a décidé de verser une contribution d'environ 600 000 USD sur trois ans et des négociations sont en cours avec les Gouvernements danois, japonais, néerlandais et suédois au sujet de contributions volontaires aux deuxième et troisième comptes du Mécanisme.

C. Procédures opérationnelles et administratives

10. Le Mécanisme est en train de mettre au point un cycle type d'intervention en se fondant sur l'expérience qu'il a déjà acquise. Lorsqu'il reçoit une demande d'aide, il rédige une note initiale sur la base d'une mission de reconnaissance dans le pays ou la région concernée ou d'une analyse de la documentation. Cette note et son examen servent de base pour établir un projet de plan d'action et une proposition d'aide financière.

11. Dans le cadre du processus d'examen, le Groupe technique consultatif du Mécanisme donne son avis sur les objectifs et la portée des activités qui doivent être financées par le troisième compte. Ce groupe est composé de représentants du Mécanisme, du secrétariat de la CLD, du FIDA et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le Mécanisme peut inviter d'autres participants à assister à ces réunions.

12. Sur la base de la décision prise lors des réunions du Groupe technique consultatif, une première aide financière est fournie aux pays et organisations intergouvernementales pour leur permettre de mobiliser des fonds additionnels à l'appui de la mise en œuvre de la Convention.

13. Les réunions du Groupe technique consultatif font partie d'un processus permanent d'examen et de consultations techniques qui comprend également des réunions du Comité de facilitation et un dialogue entre le Mécanisme et les membres du Comité.

14. Durant la période considérée, le Mécanisme a continué de rationaliser et de simplifier ses procédures administratives, notamment en élaborant un accord type pour les dons aux gouvernements et aux organisations, gérés en collaboration avec les divisions compétentes du FIDA.

D. Stratégie opérationnelle

15. La mobilisation de ressources pour la mise en œuvre de la Convention est un processus itératif et participatif visant à intégrer les objectifs et activités des programmes d'action nationaux dans la formulation des stratégies gouvernementales, la planification, l'établissement du budget et la négociation des aides financières extérieures; il s'agit aussi d'intégrer les objectifs et activités des programmes d'action nationaux dans les cadres d'intervention et les programmes des organismes de coopération financière et technique.

16. En réponse à la demande formulée par la troisième Conférence des Parties, nous avons rédigé un document distinct sur la stratégie opérationnelle du Mécanisme, pour examen par la quatrième Conférence des Parties. Le Mécanisme a l'intention de préciser sa stratégie opérationnelle au cours des deux prochaines années, en tenant compte de l'expérience acquise, afin de présenter à la sixième Conférence des Parties une stratégie actualisée, conformément à la Décision 9/COP.3.

17. En réponse à la demande formulée par la troisième Conférence des Parties, le Mécanisme a commencé à élaborer une stratégie de communication fondée sur les mêmes principes que la stratégie de mobilisation des ressources, c'est-à-dire l'intégration des questions liées à la CLD dans les stratégies de communication des gouvernements, des institutions publiques et des organismes de coopération technique et financière. Cette stratégie de communication sera formulée dans une note (avec la contribution du FIDA et de la FAO) qui sera présentée aux parties prenantes régionales qui assisteront à la quatrième Conférence des Parties et aux prochains ateliers régionaux et sous-régionaux sur la mobilisation des ressources, pour examen et observations.

18. Sur la base de cette note et des consultations avec les parties prenantes, on élaborera une stratégie détaillée qui sera présentée à la sixième Conférence des Parties en même temps qu'une version actualisée du document de stratégie opérationnelle.

IV. ALLIANCES STRATÉGIQUES: PERSPECTIVES ET DÉFIS

A. Le Comité de facilitation: coopération avec les organisations multilatérales

19. Pour améliorer la coordination des interventions à l'appui de la mise en oeuvre de la CLD, le Mécanisme reçoit un soutien et des conseils de son Comité de facilitation, qui est composé de représentants du FIDA, de la Banque mondiale, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Programme de Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de la FAO, des secrétariats de la CLD et du FEM, et des banques régionales de développement (Banque africaine de développement (BAfD), Banque asiatique de développement (BAsD) et Banque interaméricaine de développement (BID)). Ce comité réunit donc des représentants de toutes les grandes organisations multilatérales et techniques dont le mandat a un rapport avec la Convention.

20. Le Comité de facilitation joue un rôle de plus en plus important, comme en témoigne la décision d'élaborer un plan visant à définir la coopération entre le Mécanisme et ses organisations membres à l'appui des pays et des organisations sous-régionales pour la mise au point et l'exécution de leurs programmes d'action. Cette décision montre que tous les membres du Comité sont résolus à promouvoir la mise en oeuvre de la Convention et intègrent progressivement les objectifs de cette dernière. À cet égard, la Banque mondiale a pris une décision importante en 1999 en organisant un séminaire qui a réuni des membres de sa haute direction et des personnalités de réputation internationale ayant participé à la négociation de la Convention. Des initiatives similaires sont à l'étude dans d'autres organisations membres du Comité.

B. Partenariats avec des organisations bilatérales

21. Les agences bilatérales de développement sont des membres clés du Mécanisme. Elles ont un rôle majeur à jouer à l'appui du Mécanisme et, comme on l'a déjà indiqué plus haut, les négociations avec plusieurs d'entre elles commencent à porter leurs fruits. Toutefois, à long terme, il faudrait que les donateurs bilatéraux apportent une contribution financière plus importante à la préparation et à l'exécution des programmes d'action.

22. Dans cet esprit, le Mécanisme poursuit ses entretiens avec un certain nombre d'autres donateurs au niveau du siège ou des pays. Il lui serait très utile de disposer d'un mécanisme similaire au Comité de facilitation pour l'aider à gérer ses relations et sa coopération avec les donateurs bilatéraux.



23. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a approché le Mécanisme en vue de l'élaboration d'un document de son Comité d'aide au développement (CAD) sur les liens entre pauvreté et environnement, pour lequel l'OCDE a sollicité et obtenu des contributions des membres du Comité de facilitation. Ensuite, le Mécanisme a été invité à commenter un document-cadre du CAD sur la pauvreté. La collaboration avec le CAD a aussi porté sur une étude pilote au sujet de l'aide fournie pour promouvoir la réalisation des objectifs des Conventions adoptées par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (le Sommet Planète Terre), tenue à Rio de Janeiro (Brésil) en 1992. Pour cette étude, le Mécanisme a fait une analyse comparative des aides financières aux pays en développement Parties concernés notifiées par les membres de l'OCDE à la troisième Conférence des Parties. Ces initiatives sont importantes à long terme car elles offrent des occasions de plaider pour l'intégration de la Convention et de ses objectifs dans les documents stratégiques de tous les donateurs bilatéraux.

C. Partenariats avec des organisations intergouvernementales

24. Au cours des deux dernières années, le Mécanisme a acquis une certaine expérience de la coopération avec des organisations intergouvernementales. Sur la base de cette expérience, qui concerne essentiellement l'Afrique de l'Est, l'Afrique australe, l'Afrique de l'Ouest, l'Asie occidentale et l'Amérique latine, le Mécanisme considère qu'il est maintenant temps de systématiser sa coopération avec ces organisations compte tenu de l'importance de leur rôle dans la mise en œuvre de la Convention.

25. Les organisations intergouvernementales sont souvent chargées de coordonner la formulation et la mise en œuvre des programmes d'action sous-régionaux dans les pays en développement. Elles sont donc des partenaires naturels du Mécanisme, la coopération pour l'élaboration des programmes d'action sous-régionaux étant un des éléments permanents du programme de travail de ce dernier (voir plus loin). Le Mécanisme a l'intention de développer encore sa coopération avec ces organisations car elles constituent des forums de concertation et d'échange de données d'expérience dans les sous-régions concernées. En outre, il les considère comme des partenaires capables d'aider les pays à mettre au point leurs programmes d'action et comme un moyen d'employer au mieux les ressources humaines limitées dont il dispose. Enfin, il a l'intention de conclure avec différentes organisations intergouvernementales des accords officiels afin d'encadrer la coopération et le financement par le biais de son troisième compte.

D. Partenariats avec des organisations non gouvernementales

26. Comme la participation de la société civile à la mise en œuvre de la CLD est considérée comme essentielle, le Mécanisme a élaboré une initiative spéciale à l'appui des ONG, appelée Programme d'échange et de formation communautaires, qui sera exposé plus en détail ci-après. Il s'agit d'assurer la participation systématique des ONG aux échelons régional et sous-régional. À cet égard, le principal partenaire du Mécanisme est le Réseau international des organisations non gouvernementales pour la lutte contre la désertification (RIOD).

E. Partenariats multiples pour le partage des connaissances

27. Des consultations approfondies avec les parties prenantes ont montré que l'échange de connaissances sur l'offre, la demande et les flux de financements permet au Mécanisme de jouer plus facilement son rôle d'intermédiaire entre institutions et est un des préalables de l'édification de partenariats efficaces, de l'analyse des lacunes et du suivi de la mise en œuvre, dans l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes. Le système de gestion des connaissances FIELD, qui a été mis au point par le Mécanisme en collaboration avec le Centre mondial d'information agricole (WAICENT) de la FAO et le FIDA, répond à ces objectifs.



28. Le principal intérêt du système FIELD est qu'il aide à prendre de bonnes décisions en assurant la transparence du financement de la CLD et en facilitant le recensement des besoins et des partenaires éventuels.

29. Une des principales caractéristiques du système FIELD est que les connaissances sont générées par les détenteurs des données eux-mêmes (c'est-à-dire les organisations bénéficiaires et leurs partenaires de développement) auxquels il est demandé d'identifier les données à la source (c'est-à-dire dans les bases de données nationales) et de les saisir périodiquement dans le système en employant des définitions et une grille de classement uniformisées. Le système FIELD est donc un système de gestion des connaissances dans lequel les responsabilités de la collecte, du codage, de la maintenance et du partage des données sont décentralisées.

30. Pour pouvoir obtenir rapidement une masse critique de données, le Mécanisme a demandé à de nombreux partenaires associés au système FIELD, tant parmi les donateurs que parmi les bénéficiaires, de jouer un rôle actif. Cette collaboration facilite non seulement la collecte initiale des données et la mise en place des procédures systématiques de gestion et de maintenance des connaissances, mais aussi l'élaboration de matrices pour l'établissement de rapports à la Conférence des Parties, ainsi que le renforcement des capacités, la traduction, le réglage du système et la sensibilisation.

V. APERÇU DES ACTIVITÉS DU MÉCANISME MONDIAL À L'APPUI DE LA CLD: ACTIVITÉS EXÉCUTÉES DEPUIS LA TROISIÈME CONFÉRENCE DES PARTIES

A. Appui à la mobilisation des ressources par le biais de l'intégration des programmes d'action nationaux en Afrique, en Asie et en Amérique latine

31. Le Mécanisme collabore avec plusieurs pays des régions Afrique, Asie et Amérique latine et Caraïbes, et un nombre croissant de gouvernements lui demandent de l'aide pour formuler et exécuter leur programme d'action national. Dans un premier temps, la plupart des pays l'approchaient pour obtenir une aide spécifique, mais aujourd'hui ses activités de facilitation sont très variées. Les responsables nationaux de la mise en oeuvre de la Convention expriment généralement le souhait d'obtenir un appui du Mécanisme à l'occasion de réunions ou autres manifestations liées à la Convention ou une fois que le programme d'action national a été approuvé. Toutefois, dans la mesure du possible, il serait souhaitable que le Mécanisme travaille avec les autorités dès la planification car cela permettrait d'avoir à un stade assez précoce un échange de vues sur la façon dont le programme d'action national pourrait enrichir les autres cadres d'intervention qui existent déjà aux niveaux sectoriel et national. De plus, une concertation dès le début entre le Mécanisme et les donateurs faciliterait l'intégration des objectifs du programme d'action national dans les stratégies et programmes des donateurs. Dans le cadre de cette démarche, qu'il essaie d'appliquer plus systématiquement à mesure qu'il acquiert davantage d'expérience, le Mécanisme s'efforce de faciliter l'exécution des programmes d'action nationaux notamment en fournissant une aide pour déterminer quelles sont les interactions entre ces programmes et d'autres initiatives et programmes de développement à l'échelon national soutenus par des donateurs bilatéraux ou multilatéraux. Toutefois, il devra fonder son appui aux programmes d'action sur la situation actuelle du pays, de la sous-région ou de la région concerné et, comme l'ont clairement montré les initiatives déjà prises (voir plus loin), le processus est et continuera d'être adapté à la spécificité de chaque situation.

32. À la lumière des décisions prises à la troisième Conférence des Parties, le Comité technique consultatif s'est réuni une première fois en janvier 2000 et une deuxième fois en juin 2000 pour avoir des échanges de vues sur l'orientation globale et la teneur des premières interventions du Mécanisme.



Ces réunions ont aussi permis de lancer un débat sur les éventuels liens qu'on pourrait établir avec des activités actuelles ou prévues des partenaires de développement pertinentes pour la CLD. À la suite de ces réunions, le Mécanisme a alloué des crédits à un certain nombre de pays et de régions pour soutenir l'élaboration des programmes d'action nationaux et sous-régionaux:

- Algérie (formulation du programme d'action)
- Argentine (exécution du programme d'action)
- Burkina Faso (exécution du programme d'action)
- Asie centrale (formulation et exécution du programme d'action)
- Chine (exécution du programme d'action)
- Cuba (exécution du programme d'action)
- Éthiopie (exécution du programme d'action)
- Haïti (formulation du programme d'action)
- Inde (exécution du programme d'action)
- Iran (formulation du programme d'action)
- Mali (exécution du programme d'action)
- Mongolie (formulation du programme d'action)
- Pakistan (exécution du programme d'action)
- Sénégal (exécution du programme d'action)
- Tunisie (exécution du programme d'action).

33. Des dons d'un montant total de 1,08 million de USD ont été approuvés en faveur des gouvernements concernés.

34. Depuis la deuxième réunion du Comité technique consultatif, le Mécanisme a reçu des demandes d'aide de plusieurs autres Parties, dont la République démocratique du Congo, l'Égypte, la Mauritanie, le Maroc, l'Ouganda et le Zimbabwe. Il se prépare à les aider dans le cadre du cycle d'intervention mentionné plus haut. On trouvera à l'appendice I un résumé des interventions à l'échelon des pays.

B. Mobilisation de ressources financières à l'appui de certains programmes d'action régionaux et sous-régionaux

35. Les objectifs du Mécanisme en ce qui concerne les programmes d'action régionaux et sous-régionaux élaborés dans le cadre de la Convention sont les suivants:

- aider à définir l'orientation et la teneur des programmes d'action sous-régionaux au stade de l'admission/formulation et de la consultation, et appuyer le processus de mise au point, ou de validation de ces programmes;
- aider les organismes chargés de coordonner les programmes d'action sous-régionaux à définir les liens entre ces programmes et les programmes d'action nationaux concernés et rendre opérationnelle l'interface entre ces différents programmes;
- encourager la formation d'alliances stratégiques entre les organismes sous-régionaux dont le mandat a un rapport avec les objectifs des programmes d'action sous-régionaux et notamment ceux qui ont fait la preuve de leur capacité de cofinancer la mise en œuvre de ces programmes ou seraient susceptibles de la cofinancer; et
- rechercher des synergies entre la CLD et d'autres conventions, en particulier la Convention-cadre sur le changement climatique et la Convention sur la diversité biologique approuvées par le Sommet Planète Terre en 1992, comme le prévoit l'article 8 de la CLD. À cet effet, le Mécanisme aidera notamment à rendre opérationnelle l'interface entre les programmes d'action sous-régionaux et les domaines d'intervention du FEM (en particulier la biodiversité, le

changement climatique et les eaux internationales) ayant un lien avec la dégradation des terres. En outre, il cherche à promouvoir la coopération avec la Convention de Ramsar relative à la conservation des zones humides.

36. Dans ce contexte, le Mécanisme a entrepris de fournir une première aide pour la formulation d'interventions dans plusieurs régions et sous-régions, notamment l'Afrique occidentale, l'Asie occidentale et centrale et l'Amérique latine et les Caraïbes. Il s'agit en particulier d'aider à mobiliser des ressources pour:

- coordonner la gestion des eaux et des terres dans les bassins hydrographiques communs du Niger et du Nigéria (Programme d'action sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest);
- élaborer un plan stratégique pour la gestion durable des hautes terres du Fouta Djallon (Programme d'action sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest);
- harmoniser les politiques publiques de gestion des ressources naturelles et de lutte contre la pauvreté (Programme d'action sous-régional pour l'Amérique latine);
- mettre au point et exécuter le Programme d'action sous-régional pour l'Asie occidentale;
- élaborer le projet El Gran Chaco;
- élaborer le Programme transfrontière pour les hautes terres d'Hispaniola;
- mettre en place le Réseau thématique d'Asie sur le suivi et l'évaluation de la désertification;
- mettre en place le Réseau thématique d'Asie sur la gestion des parcours et la fixation des dunes;
- mettre en place le Réseau thématique d'Asie sur l'agroforesterie.

37. Le Mécanisme a versé des dons de facilitation d'un montant total de 600 000 USD aux organisations sous-régionales ou intergouvernementales concernées. On trouvera des renseignements plus détaillés sur les différents programmes visés ainsi que sur la portée des interventions du Mécanisme à l'appendice II.

C. Activités menées dans certains domaines thématiques pour promouvoir le renforcement des capacités et l'échange de connaissances sur le terrain et au niveau des institutions

38. Le Mécanisme appuie des activités de valorisation compte tenu de la priorité accordée au renforcement des capacités et des cadres juridiques par l'article 19 de la Convention et de la nécessité d'ouvrir la voie à des investissements futurs. L'objectif de ces activités est d'élaborer des initiatives répondant aux besoins de renforcement des capacités et d'élaboration de politiques de lutte contre la désertification. Il a déjà décidé d'appuyer les activités suivantes:

- un programme-cadre d'échange et de formation communautaires, en coopération avec le RIOD et des organismes de coopération technique et financière tels que le FIDA et la Banque mondiale; et
- une plate-forme de coopération pour le suivi et l'évaluation de la désertification, qui servira de base pour la définition d'indicateurs appropriés et la création de réseaux d'échange de connaissances entre les régions et pour la mise au point d'aides à la prise de décisions relatives à l'affectation de ressources à la lutte contre la désertification.

39. Des dons de facilitation d'un montant total de 575 000 USD ont été approuvés pour les initiatives ci-dessus.

40. Ces activités sont décrites dans l'annexe. Le Mécanisme a l'intention de lancer d'autres activités de valorisation en fonction de la demande et conformément à la stratégie opérationnelle qui est en cours d'élaboration.



D. Concertation relative aux possibilités stratégiques de financement de la CLD à court, moyen et long terme

41. Le Mécanisme souhaite participer à des initiatives stratégiques pour explorer la possibilité d'obtenir des financements additionnels à l'appui de la Convention au moyen de mécanismes novateurs. A cet égard, l'article 20 de la Convention mentionne le FEM, les articles 4 et 20 l'allègement de la dette des pays en développement touchés par la désertification et l'article 8 les interactions avec d'autres conventions. Dans le cadre de ses activités de valorisation, le Mécanisme cherche à :

- coopérer avec le FEM;
- s'associer à l'initiative intégrée concernant les terres et l'eau lancée par le secrétariat du FEM, la Banque mondiale et le PNUD pour régler les graves problèmes que pose la gestion des ressources en terre et en eau, particulièrement en Afrique;
- collaborer avec la Banque mondiale et la FAO pour mettre en œuvre l'initiative pour la fertilité des sols, dans le but de l'harmoniser avec l'exécution des programmes d'action, particulièrement à l'échelon national et en Afrique.

E. Ateliers sous-régionaux sur les partenariats et les ressources à l'appui de la CLD

42. Au paragraphe 11 de sa Décision 9/COP.3, la troisième Conférence des Parties a demandé au Mécanisme d'organiser en 2000, en coordination avec le secrétariat de la CLD, des ateliers régionaux et/ou sous-régionaux en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes au sujet des moyens d'accéder aux mécanismes de financement existants, afin de mobiliser des ressources financières à l'appui de la mise en œuvre et de faciliter les transferts de technologie. Le Mécanisme a organisé ou prévu des ateliers dans les régions suivantes :

- Afrique orientale et australe, sous l'égide de la Communauté du développement de l'Afrique australe/Autorité intergouvernementale sur la sécheresse et la désertification (Kenya, 2-4 octobre 2000);
- Afrique de l'Ouest, sous l'égide de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) (prévu pour le début de décembre 2000);
- Afrique du Nord (Alger, 24-26 octobre 2000), avec des représentants de l'Égypte, des pays du Maghreb et des pays du front sahélien. Les débats ont été axés sur les écosystèmes transfrontières et les perspectives de coopération avec les pays de l'Annexe I, c'est-à-dire ceux du nord de la Méditerranée;
- Amérique latine et Caraïbes (El Salvador, 20-21 octobre 2000); et
- Asie (Bangkok, 9-10 novembre 2000).

F. Utilisation du commerce des droits d'émission de carbone (fixation du carbone) comme mécanisme de financement additionnel de la mise en œuvre de la CLD

43. Cette initiative est motivée par le fait qu'on cherche actuellement à mettre en place un marché des droits d'émission de carbone et que cela permettrait des synergies avec d'autres conventions (comme on l'a déjà indiqué, le Mécanisme s'efforce d'obtenir des ressources pour la mise en œuvre de la CLD dans le cadre de l'Initiative en faveur de l'allègement de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTTE), lancée par le Sommet du G-7 en 1999). Elle est appuyée par le Gouvernement italien, de concert avec le Groupe de travail interinstitutions composé de représentants du Mécanisme de la FAO, du Programme alimentaire mondial (PAM) et du FIDA, et vise les pays à revenu moyen inférieur très endettés dont une grande partie de la population est pauvre.

G. Concertation avec les pouvoirs publics

44. De concert avec la Banque mondiale, le Mécanisme prévoit d'organiser un séminaire des ministres de la planification, des finances, de l'agriculture et de l'environnement des pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord. Le but de ce séminaire est d'appeler l'attention des ministres sur la nécessité, du point de vue socio-économique, environnemental et agricole, d'investir dans la gestion des zones arides. Il devrait apporter une contribution importante à l'intégration des objectifs de la Convention dans les politiques de développement des pays de la région.

H. Collecte et diffusion de renseignements

45. Le Mécanisme a entrepris de rassembler et de diffuser des renseignements sur ses activités et sur le financement de la CLD, en s'appuyant sur deux systèmes d'information liés entre eux, c'est-à-dire son site web et le système FIELD. Conformément aux principes fondamentaux qui régissent toutes ses activités, ces systèmes d'information ont été créés en vue de mettre en place des outils de partage et de diffusion des connaissances pour faciliter la prise de décisions répondant à la demande. On s'est efforcé d'exploiter les connaissances, l'expérience et les compétences spécialisées d'autres organisations afin d'éviter les doubles emplois et de concevoir des systèmes d'information très souples et économiques.

46. Le site est géré par le Mécanisme et hébergé par le WAICENT (FAO), avec lequel le Mécanisme a signé un accord de collaboration pour la mise au point, la mise en place et la maintenance des systèmes d'information. Son adresse est: <http://www.gm-unccd.org>.

47. L'architecture du système FIELD a été conçue par le Mécanisme, en collaboration avec ses partenaires techniques, pour répondre aux besoins d'information suivants:

- sources et mécanismes éventuels de financement de la mise en œuvre de la CLD, avec indication de leurs priorités, de leurs critères d'admissibilité, des montants disponibles, des conditions de financement et des personnes à contacter;
- besoins financiers des pays en développement et groupes de pays en développement touchés par la sécheresse pour la formulation et l'exécution des programmes d'action, exprimés sous forme de cadres stratégiques, de programmes ou de propositions de projets;
- projets terminés ou en cours dans le cadre des programmes d'action nationaux, régionaux et sous-régionaux, y compris budgets, modalités de financement, organismes de financement et d'exécution, résultats et composantes liées à la dégradation des terres; et
- autres renseignements pertinents sur le financement de la CLD, notamment en ce qui concerne les sources de financement non traditionnelles, les approches novatrices de la mobilisation des ressources, les mécanismes de financement combinant plusieurs sources ou plusieurs circuits, les enseignements tirés de l'expérience et les pratiques optimales.

48. Les renseignements contenus dans le système FIELD seront diffusés principalement par l'Internet, au moyen d'un service d'information en ligne accessible depuis la page d'accueil du Mécanisme et les sites d'autres partenaires. Toutefois, comme dans certains pays il est encore très difficile d'accéder à l'Internet, le Mécanisme emploiera aussi d'autres supports de communication tels que le CD-ROM et des rapports écrits, afin d'assurer une diffusion aussi large que possible de l'information. On trouvera des renseignements supplémentaires à cet égard à l'appendice III.

VI. ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

A. Principes directeurs et domaines d'intervention

49. L'élaboration du document de stratégie opérationnelle a permis au Mécanisme de mieux définir sa conception de son rôle et de faire mieux comprendre son travail à l'ensemble des parties prenantes. Ce processus sera complété par l'élaboration d'une stratégie de communication et d'un ensemble d'outils de communication. Comme il est indiqué dans le document de stratégie opérationnelle, le Mécanisme peut se définir par trois principes fondamentaux: édification de partenariats, intégration et recherche d'effets multiplicateurs. Pour mobiliser des ressources, il est essentiel de forger des partenariats et d'intégrer les objectifs de la CLD dans les stratégies des différentes parties prenantes, et les effets multiplicateurs donnent une idée de l'efficacité des services fournis par le Mécanisme.

50. Grâce à l'expérience concrète acquise durant l'année écoulée, le Mécanisme a pu affiner son cycle d'intervention. Cela devrait lui permettre d'agir plus rapidement et de s'acquitter de ses engagements de façon plus économique et donc de fournir une aide plus efficace. Un des défauts constatés l'année dernière est que l'ensemble du cycle d'intervention n'était pas planifié dès le début, ce qui était dû principalement à l'insuffisance des ressources humaines disponibles et au fait que le Mécanisme explorait de nouvelles voies pour la mobilisation des ressources. Il devrait être maintenant possible d'y remédier et on espère progresser encore durant l'année à venir.

B. Ressources humaines et financières

51. Il est évident que le Mécanisme ne pourra pas s'acquitter de ses tâches de façon ponctuelle et efficace si son effectif d'administrateurs n'augmente pas. Il est recommandé de créer deux postes supplémentaires de chargés de programme pour l'Afrique, qui feront partie des effectifs permanents, compte tenu de l'importance que la CLD accorde à cette région, et d'engager un chargé de communication pour aider le Mécanisme à jouer son rôle dans cet important domaine. Comme nous l'avons indiqué plus haut, deux chargés de programme ont été embauchés en 2000, l'un étant principalement responsable de la région Amérique latine et Caraïbes et l'autre de la région Asie et Afrique du Nord. Ces embauches ont montré que les services du Mécanisme étaient très demandés et qu'il faudrait étoffer encore ses ressources humaines. Nous examinerons cette question plus loin dans le cadre du budget du Mécanisme.

52. La contribution financière du FIDA a permis au Mécanisme de jouer son rôle sur le plan opérationnel et en matière de mobilisation de ressources additionnelles. Il est très encourageant de voir que la Banque mondiale ne se contente plus d'une collaboration technique avec le Mécanisme mais lui apporte désormais aussi une contribution financière. On s'attend à ce que de nouveaux donateurs bilatéraux viennent se joindre à ceux qui ont déjà financé une partie des activités du Mécanisme au cours des prochains mois. Toutefois, il convient de souligner que, lorsqu'il a proposé d'accueillir le Mécanisme et de verser une première contribution de 2,5 millions de USD à son troisième compte, le FIDA a bien précisé que toute contribution ultérieure serait subordonnée au versement de contributions par d'autres donateurs.

C. Coopération avec le Comité de facilitation

53. La coopération avec le Comité de facilitation et les organisations qui en sont membres s'est beaucoup renforcée au cours de l'année écoulée, particulièrement en ce qui concerne la formulation du plan de coopération entre le Mécanisme et le Comité de facilitation à l'appui de l'élaboration et de l'exécution des programmes d'action. Le Mécanisme a commencé à avoir une relation de coopération programmatique et financière avec la BASD, qui est très encourageante. On espère qu'elle inspirera des initiatives similaires avec les deux autres banques de développement régionales l'année prochaine. La coopération avec le secrétariat du FEM et ses agents d'exécution se développe. Les relations avec

le secrétariat de la CLD se sont renforcées, en ce qui concerne tant les initiatives dans lesquelles celui-ci a joué un rôle de chef de file (par exemple en Chine) que d'autres initiatives, telles que l'organisation d'ateliers régionaux et sous-régionaux et l'appui aux programmes d'action, pour lesquelles c'est plutôt le Mécanisme qui a joué un rôle central.

D. Coopération avec les donateurs bilatéraux

54. La contribution financière des donateurs est essentielle pour la mise en œuvre de la Convention. Le Mécanisme a noué un certain nombre de relations à l'échelon des pays à cet effet, mais il serait souhaitable de créer un mécanisme similaire au Comité de facilitation. Toutefois, comme on ne voit pas encore très clairement comment ce mécanisme pourrait être organisé, cette question sera examinée durant l'année à venir.

E. Appui aux programmes d'action et à la mobilisation des ressources

55. On trouvera dans les appendices joints au présent rapport des renseignements sur les progrès réalisés en matière d'appui aux programmes d'action aux échelons national, régional et sous-régional. Globalement, il faut reconnaître que ces progrès ont été plus lents que prévu dans certains cas, ce qui est souvent dû à des événements qui échappent au contrôle du Mécanisme. Dans d'autres cas, les retards sont dus à des carences du Mécanisme, et principalement à l'insuffisance de ses ressources humaines.

56. Pour ce qui est de la mobilisation des ressources, il convient de relever que les fonds de démarrage fournis par le Mécanisme ont incité d'autres bailleurs de fonds et organisations à verser des contributions additionnelles:

- le PNUE/FEM a versé des dons de catégorie A pour l'élaboration de projets pour deux initiatives concernant l'Afrique de l'Ouest, qui seront complétés par des dons de la catégorie B pour les mêmes initiatives;
- la BAsD a cofinancé un appui régional à un groupe de pays d'Asie;
- le Centre d'investissement de la FAO a versé une contribution représentant 50% de celle versée sous forme de don pour la planification par le Mécanisme.

57. La Banque mondiale, le PNUD et le PNUE apportent des contributions importantes aux activités du Mécanisme. Les dons pour la planification, qui sont des fonds de démarrage fournis par le Mécanisme et ses partenaires, doivent ouvrir la voie à des investissements substantiels dans les projets et programmes. Il n'y a pas encore d'accord définitif, mais on peut prévoir que ces investissements se chiffreront en millions de dollars. L'effet multiplicateur des interventions du Mécanisme, qui est un important indicateur de son efficacité, devrait donc être conséquent. Le Mécanisme a l'intention de mettre au point un mécanisme pour en suivre l'évolution et en rendre compte à la Conférence des Parties.

F. Système de gestion des connaissances

58. Le système de gestion des connaissances (FIELD) du Mécanisme est appelé à jouer un rôle essentiel pour l'une de ses principales missions, qui consiste à apparier l'offre et la demande de fonds pour la mise en œuvre de la CLD. Des progrès importants ont été déjà faits en ce qui concerne l'architecture du système, qui devra répondre aux besoins des parties prenantes et faciliter la prise de décisions.



59. Le système FIELD est une plate-forme commune pour le codage des données financières, l'échange de connaissances et la recherche de partenaires. Sa mise en place a bien avancé et il existe déjà un prototype fonctionnel auquel on peut accéder depuis le site web du Mécanisme. Il sera employé à la quatrième session de la Conférence des Parties pour donner un inventaire préliminaire des ressources financières disponibles.

60. La décentralisation des responsabilités thématiques, l'appropriation par les parties prenantes et le partage de la responsabilité de la collecte des données sont des éléments essentiels pour assurer la durabilité, l'exhaustivité et l'efficacité du système FIELD. A cet effet, le Mécanisme a lancé plusieurs activités pilotes en partenariat avec différents pays et institutions associés au système pour le tester et l'alimenter avec des renseignements pertinents recueillis à la source. Ces activités serviront de modèles de collaboration qu'on cherchera à reproduire avec un nombre aussi grand que possible de détenteurs de données.

61. La prochaine étape, pour toutes les parties prenantes qui souhaitent collaborer avec le Mécanisme, consistera à régler le système, à assurer sa maintenance et à le déployer dans les pays. Il est donc recommandé que la Conférence des Parties encourage toutes les Parties à la Convention à collaborer avec le Mécanisme et à devenir des partenaires du système FIELD.

G. Questions à examiner en matière de renforcement institutionnel du Mécanisme mondial et propositions de révision du budget

62. Compte tenu de l'expérience et du fait que les Parties ont à de nombreuses reprises demandé que le Mécanisme prenne davantage d'initiatives, il est urgent d'étoffer ses ressources humaines (comme cela était prévu dans la déclaration initiale de l'organisation qui l'héberge). Ce renforcement des effectifs lui permettrait d'évaluer plus rapidement et plus efficacement les demandes d'aide, dont le nombre ne cesse d'augmenter, et d'appuyer les membres du Comité de facilitation.

63. Il convient d'analyser la situation actuelle à la lumière du projet de budget 2000-2001 du MM, présenté à la troisième Conférence des Parties. Les montants demandés sont de 1,75 million et 2,50 millions de USD respectivement, alors que les montants approuvés n'atteignent que 1,30 million et 1,35 million de USD. La conséquence la plus grave de ce déficit de financement est que l'embauche d'administrateurs et d'agents des services généraux a été et continuera d'être différée. Par rapport aux plans initiaux, il manque au Mécanisme un administrateur pour 2000 et deux pour 2001, et un agent des services généraux pour 2000 et 2,5 pour 2001.

64. Il convient de comparer ces chiffres budgétaires aux propositions qui avaient été formulées par le FIDA et le PNUD lorsque ces organisations ont offert d'héberger le Mécanisme. Toutes deux avaient calculé que, pour fonctionner efficacement, le Mécanisme aurait besoin d'un budget annuel d'environ 3 millions de USD.

65. Il est d'ores et déjà évident que, pour que le Mécanisme puisse s'acquitter efficacement et sans retard de sa tâche qui est de plus en plus lourde, il convient d'allouer à l'exercice 2001 le montant initialement demandé pour 2000. Cela se traduirait par une augmentation de 400 000 USD du budget qui est actuellement approuvé et permettrait de recruter deux chargés de programme et 2,5 agents des services généraux. En raison de l'insuffisance des effectifs, le personnel du Mécanisme est surchargé, et il ne peut faire appel à des consultants que pour des tâches limitées.

ACTIVITÉS DE VALORISATION

Programme d'échange et de formation communautaires: activités de valorisation du Mécanisme mondial et du RIOD à l'appui de la CLD

1. Il existe un certain nombre de projets financés par des donateurs pour promouvoir l'échange et la formation communautaires, mais ils sont généralement exécutés en vase clos. En outre, il n'existe pas de mécanisme systématique pour faire participer les communautés, qui ont des connaissances traditionnelles utiles mais sont tenues à l'écart des programmes de développement.
2. Vu l'importance prioritaire attachée par la CLD au renforcement des capacités et la nécessité de préparer le terrain à des investissements futurs, l'objet du programme d'échange et de formation communautaires proposé est de promouvoir un dialogue et un échange de données d'expérience systématiques entre les utilisateurs des ressources naturelles en vue d'édifier des partenariats entre les communautés locales, les pouvoirs publics (État et provinces ou districts) et les autres partenaires, notamment les bailleurs de fonds et les ONG.
3. Après des consultations avec le RIOD, les chargés de liaison de la CLD à l'échelon des pays et les institutions spécialisées, le Mécanisme et ses partenaires ont décidé de soutenir le programme d'échange et de formation communautaires pour accroître les capacités d'absorption des communautés locales. Le Mécanisme a fourni des ressources financières et une contribution conceptuelle pour la mise au point et l'exécution de ce programme, qui préparera le terrain à des investissements futurs de ressources nationales ou internationales à l'appui des objectifs des programmes d'action nationaux.
4. Ce programme sera mis en œuvre de façon décentralisée et offrira un cadre global pour l'enrichissement mutuel des projets et programmes exécutés par des ONG ou des organismes gouvernementaux. On prévoit aussi de l'étendre à des domaines actuellement négligés par les programmes de développement et on mettra en place des mécanismes de collaboration pour la gestion des connaissances et une large diffusion des pratiques optimales, au moyen d'accords de partenariat entre les réseaux d'échange de connaissances existants ou à créer.
5. Après des consultations avec des représentants du RIOD, des organes nationaux de coordination et des donateurs, on a rédigé un document directeur inspiré des principes ci-dessus, qui a été examiné par la troisième Conférence des Parties. Plusieurs gouvernements et partenaires de développement, dont la Banque mondiale (qui cofinance un projet avec le Mécanisme), l'Agence allemande de coopération technique (GTZ), le Bureau des Nations Unies pour la lutte contre la sécheresse et la désertification (UNSO), la FAO, le PNUE et l'Université libre d'Amsterdam, ont formulé le souhait de s'associer à cette initiative. Dans le cadre de son programme de coopération élargie avec les ONG, le FIDA a approuvé une série de dons d'un montant total de 420 000 USD en faveur des membres du RIOD dans des pays d'Afrique de l'Est, d'Afrique australe et d'Afrique de l'Ouest, du Maghreb, d'Asie et d'Amérique latine, pour des activités d'échange et de formation ayant un rapport avec les programmes qu'il finance dans ces régions. Ce montant vient en sus des 500 000 USD initialement alloués au Mécanisme pour ce programme et sera complété par des contributions des partenaires précités et d'autres partenaires éventuels.
6. Le premier projet entrepris dans le cadre de cette initiative (projet d'appui à la communauté de Suid Bokkeveld dans le nord de la province du Cap en Afrique du Sud) est en cours d'exécution. Son objectif est d'améliorer les conditions de vie des familles d'agriculteurs pauvres en facilitant la création de partenariats pour l'utilisation durable des ressources naturelles et culturelles. Il est cofinancé à hauteur de 33 100 USD par le Centre d'apprentissage de la Banque mondiale.

7. D'autres projets d'ONG ont été associés au RIOD et, dans quelques cas, directement examinés avec le MM. Plusieurs projets concernant d'autres régions sont suffisamment élaborés pour faire l'objet d'un examen détaillé:

Inde – Renforcement des capacités et diffusion des technologies autochtones dans les différentes communautés du pays

8. L'objectif global de ce projet est d'améliorer les stratégies de survie et les systèmes de gestion des ressources des communautés locales et de promouvoir les échanges de connaissances pour consolider leur mode de vie. Ses objectifs spécifiques sont les suivants:

- promouvoir l'apprentissage et le renforcement des capacités dans les communautés;
- améliorer la connaissance locale de la gestion des ressources naturelles et renforcer la capacité de résistance aux crises;
- élargir l'accès aux technologies locales susceptibles d'être reproduites et diffusées aux communautés d'autres pays.

9. Youth For Action (YFA), qui est à l'origine de ce projet, est une ONG de formation professionnelle qui travaille avec les communautés dans les domaines de la mise en valeur des ressources humaines et de la conservation et de la gestion des ressources naturelles, privilégiant notamment la biodiversité agricole. La plupart de ses activités sont planifiées et exécutées par le biais d'un réseau local d'institutions appelé Sanghams.

Pakistan - Projet de conservation participative de la faune et de la flore sauvages et de lutte contre la dégradation des terres dans le district de Tharparkar

10. L'objectif global de ce projet lancé par le FEM/PNUD est de promouvoir une conservation participative de la biodiversité et de lutter contre la dégradation des terres dans le district de Tharparkar. Il s'agit de mettre au point des modèles de gestion participative et d'utilisation durable des ressources dans un écosystème très fragile. Pour cela, on interviendra dans trois domaines liés entre eux: conservation de la biodiversité et rétablissement de l'équilibre écologique, lutte contre la dégradation des terres et la sécheresse, et promotion du développement local durable. Ce projet devrait produire les résultats suivants:

- un programme concerté et communautaire de gestion participative de la faune et de la flore sauvages dans le district de Tharparkar, constituant un modèle pouvant être reproduit dans toute autre région du pays;
- une diminution du braconnage au moyen de la gestion communautaire, d'activités de sensibilisation, d'une mobilisation des communautés et de mesures juridiques;
- des stratégies et méthodes de conservation de la biodiversité propres à garantir l'équilibre des écosystèmes, à préserver les parcours, à limiter la dégradation des terres et à répondre aux besoins socio-économiques;
- un rétablissement durable du couvert végétal et des systèmes de collecte de l'eau, le reboisement et la mise en valeur des produits naturels, dans le but de préserver la biodiversité de la zone et de stopper la dégradation des terres;
- des programmes à long terme de lutte contre la sécheresse, fondés sur le développement des communautés et des infrastructures.

11. L'ONG instigatrice du projet (Society for Conservation and Protection of the Environment (SCOPE)), basée à Karachi, a été créée en 1988. Elle a pour mission de protéger l'environnement aux échelons local, national et mondial, par les activités de création de réseaux, de sensibilisation, de renforcement des capacités, de recherche et d'organisation communautaire, ainsi que par des mesures juridiques conçues pour promouvoir l'autonomie.

Pérou - Echange de données d'expérience et de renseignements sur les possibilités d'utilisation de la reproduction sexuée pour la culture des pommes de terre

12. Dans le cadre du programme d'échange et de formation communautaires du Mécanisme, le Centro Peruana de Servicios (CEPESER) a présenté une demande de financement d'un atelier de formation aux techniques de reproduction sexuée et à leur application par les associations de petits agriculteurs dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire et de réduire la pauvreté dans les zones rurales semi-arides de la Sierra de Piura au Pérou.

Argentine – Propositions de développement durable des communautés rurales

13. L'Association civile pour le développement rural (Los Algarrobos) d'Argentine a demandé l'appui du Mécanisme pour plusieurs projets. Trois d'entre eux concernent la région de Puna (Salta, Juguy, Catamarca). Ils mettent l'accent sur l'éducation environnementale et le renforcement des capacités institutionnelles des membres du RIOD, sur des initiatives de foresterie dans la province de Mendoza et sur des activités en faveur des petits producteurs autochtones en zone rurale.

14. On peut mentionner en outre les autres initiatives et activités suivantes:

Initiative intégrée concernant l'eau et la terre

15. Durant la période considérée, face à la gravité de la situation de l'Afrique, notamment pour ce qui est des ressources en terres et en eau, le secrétariat du FEM, la Banque mondiale et le PNUD ont lancé une Initiative intégrée concernant la terre et l'eau. Vu le lien direct qui existe entre cette initiative et les objectifs de la CLD, le Mécanisme a ouvert un dialogue au sujet de sa mise en œuvre. Il a été convenu de l'examiner avec des organisations régionales et les différents gouvernements du continent à l'occasion des ateliers régionaux que le Mécanisme va organiser (voir plus loin). De plus, on envisage de lancer, à partir de certaines activités concernant l'eau prévues dans le programme d'action sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest, des projets pilotes dans le cadre de cette initiative. Vu son importance pour la mise en œuvre de la Convention, le Mécanisme collabore avec le secrétariat du FEM et les agents d'exécution afin de la coordonner.

Initiative pour la fertilité des sols

16. Parmi les initiatives stratégiques du Mécanisme il convient de mentionner aussi la coopération avec la Banque mondiale et la FAO dans le cadre de l'initiative pour la fertilité des sols. Dans ce cas-là également, la justification de cette collaboration est qu'elle doit faciliter la mise en œuvre de la CLD en la coordonnant avec d'autres interventions qui intéressent la lutte contre la désertification. Il a donc été convenu avec la Banque mondiale qu'il faudrait l'harmoniser avec les programmes d'action et on a commencé à s'y employer au Burkina Faso et au Sénégal (voir appendice I). Le Mécanisme coopère aussi avec la Banque mondiale pour créer un fonds spécial qui permettra d'en améliorer le financement, particulièrement en Afrique. A cet effet, il encourage les donateurs à l'appuyer directement par l'intermédiaire de la Banque mondiale, qui en est le chef de file.

Ateliers régionaux

17. Les ateliers organisés sous l'égide des organisations sous-régionales réuniront les organes de coordination nationaux et sous-régionaux de la CLD et les représentants des partenaires de développement. Leur ordre du jour portera notamment sur les points ci-après, qui feront l'objet d'exposés ou de débats:



- domaines prioritaires et état d'avancement des programmes d'action nationaux et sous-régionaux;
- synergie entre la CLD et les autres conventions relatives à l'environnement (biodiversité, changement climatique, conservation des zones humides, etc.);
- interface entre la lutte contre la dégradation des terres et les domaines d'activité du FEM (biodiversité, changement climatique, eaux internationales);
- recensement des mécanismes de mobilisation de ressources financières prévus par les autres conventions relatives à l'environnement et pouvant être employés dans l'intérêt de la mise en œuvre de la CLD;
- cadres d'intervention et axes stratégiques des différents partenaires du développement, y compris les organisations bilatérales et multilatérales, les ONG internationales et les fondations privées;
- leçons pertinentes pour les programmes d'action nationaux et sous-régionaux;
- recensement des instruments de financement disponibles (dons et prêts) et des sources d'assistance technique utiles pour les interventions ci-dessus;
- interactions entre les programmes d'action nationaux et sous-régionaux et les stratégies sectorielles (agriculture, eau, élevage, foresterie, développement rural, etc.) ou nationales (développement durable, lutte contre la pauvreté, etc.) des gouvernements; incidence sur les processus de planification sectorielle et nationale, la budgétisation des ressources d'origine nationale et l'aide extérieure négociée, y compris les prêts, les dons et les allègements de dette;
- liens entre les programmes d'action nationaux et sous-régionaux et les cadres et programmes d'aide des bailleurs de fonds et possibilités de mobiliser des ressources financières connexes;
- justification et impact des investissements du secteur privé dans la gestion de l'environnement qui sont pertinents pour la CLD, et exemples de tels investissements; liens éventuels entre les activités du secteur privé et le financement et l'exécution des programmes d'action nationaux et sous-régionaux; et
- incidences des considérations ci-dessus sur la portée et les modalités de la stratégie de communication que le Mécanisme est en train de mettre au point.

18. Ces ateliers ne sont pas conçus comme des réunions d'annonces de contributions mais on espère pouvoir à chaque occasion définir un schéma comprenant notamment des idées de projets qui pourront ensuite être élaborées à l'échelon national ou sous-régional, des consultations techniques ou stratégiques à l'échelon des pays, des déclarations d'intérêt de la part d'organismes de coopération technique ou financière souhaitant fournir une aide dans tel ou tel domaine, et un calendrier indicatif des activités de suivi.

Initiative concernant la conversion de la dette

19. Dans son rapport à la troisième Conférence des Parties, le Mécanisme a analysé les possibilités qu'offre l'initiative concernant la conversion de la dette pour mobiliser des ressources additionnelles au service de la lutte contre la dégradation des terres et de la promotion de l'utilisation durable des ressources. Comme dans l'ensemble les participants se sont dits favorables à une participation du Mécanisme à cette initiative, le Mécanisme a pris en 2000 des mesures concrètes en créant un groupe d'action conjoint FIDA/FAO/PAM chargé d'analyser les perspectives qu'elle offre, d'approcher les créanciers susceptibles d'être intéressés et d'ouvrir un dialogue avec les pays endettés susceptibles d'en bénéficier. Compte tenu des efforts actuellement déployés dans le cadre de l'Initiative PPTE, cette initiative vise les pays à revenu moyen-inférieur lourdement endettés dans lesquels l'incidence de la pauvreté est élevée.

20. L'Italie a été le premier pays à répondre positivement à cette initiative. Jusqu'à présent, quatre pays endettés (choisis de concert avec le Gouvernement italien) se sont dits très intéressés par la possibilité de transformer leur dette au titre de l'Aide publique au développement (APD) envers l'Italie en ressources locales qui serviront à financer des projets de développement rural dans des

zones à l'écologie fragile. L'objectif ultime est de promouvoir l'agriculture durable, de lutter contre la dégradation des ressources et d'améliorer la sécurité alimentaire des ruraux pauvres. On estime que l'encours total de la dette concernée dépasse 500 millions de USD, mais le montant qui pourra finalement être converti dépendra de différents paramètres:

- proportion de la dette que les créanciers accepteront de convertir;
- valeur actuelle nette de cette portion de la dette; et
- capacité de mobilisation de ressources locales des pays débiteurs.

21. Dans ce contexte, on a ouvert des négociations avec deux des quatre pays débiteurs et conclu un accord de principe sur les projets envisageables. Le Mécanisme participe activement à ce processus. Au besoin, le FIDA, la FAO et le PAM sont disposés à fournir des ressources additionnelles (prêts, assistance technique et aide alimentaire) et le Mécanisme a accepté de chercher à mobiliser des ressources auprès d'autres bailleurs de fonds. On a déjà approché deux autres créanciers afin d'élargir la portée de l'initiative, qui permet d'exploiter les atouts et les capacités institutionnelles du MM, de l'organisation qui l'héberge et des deux autres institutions des Nations Unies basées à Rome, et constitue un partenariat sans équivalent dont le but est de maximiser l'impact des opérations de conversion de la dette.

Fixation du carbone

22. Le Mécanisme s'intéresse au débat sur la fixation du carbone car, dans sa décision 9/COP.3, la Conférence des Parties lui a demandé de prendre en considération les négociations intergouvernementales pertinentes en cours pour déterminer le plus tôt possible les possibilités de trouver de nouvelles formes d'aide financière pour la mise en œuvre de la Convention. La fixation du carbone est actuellement examinée dans le cadre du Mécanisme pour un développement propre de la Convention sur le changement climatique, en tant que moyen de réduire la teneur de l'atmosphère en CO₂. L'augmentation de la quantité de carbone fixée dans le sol et la végétation permet de contribuer à la réalisation des objectifs de la CLD et de la Convention sur le changement climatique. Comme il est souvent moins coûteux pour un pays industriel de payer un pays en développement pour qu'il fixe davantage de carbone dans son sol et sa végétation que de réduire ses propres émissions, le commerce des permis d'émission de carbone offre une option intéressante.

23. En attendant que des décisions soient prises dans le cadre du Mécanisme pour un développement propre, il y a déjà des échanges de droits d'émission de carbone, mais ils sont encore très limités et ne se font que dans des domaines qui ont un rapport avec la CLD. Le Mécanisme suit l'évolution de la situation, en étroite coopération avec le FIDA et la FAO, pour voir s'il serait possible de mettre ce système au service de la CLD. Après un séminaire organisé par le FIDA et la FAO en 1999, la FAO a fait une étude des systèmes agricoles et de leur potentiel de fixation de carbone. Le FIDA intègre cette question dans certains de ses nouveaux programmes, ce qui lui permet d'acquérir une certaine expérience en la matière.

24. En septembre 2000, le Mécanisme a participé à un séminaire sur la mesure de la quantité de carbone fixée dans le sol, organisé conjointement par le FIDA, l'Organisation météorologique mondiale, la FAO et l'Agence pour le développement international des États-Unis. Ce séminaire a été motivé par le fait que, pour que le commerce des droits d'émission de carbone à grande échelle puisse devenir une réalité sous les auspices du Mécanisme pour un développement propre, il faudra mettre en place un système reconnu par toute la communauté internationale afin de mesurer la teneur en carbone des sols avant et après intervention. Il avait un but essentiellement scientifique, mais un certain nombre de personnes ayant une expérience pratique du négoce des droits d'émission de carbone y ont également participé. En collaboration avec le FIDA et la FAO, le Mécanisme a l'intention d'acquérir une expérience pratique du négoce des droits d'émission de carbone et de la mettre au service de la Convention. Un crédit de 100 000 USD, imputé sur le troisième compte, a été affecté à ce travail.



SUPPORT TO NATIONAL ACTION PROGRAMMES

A. West Africa

Burkina Faso

1. In recent years, the Government of Burkina Faso has developed its NAP with financial support from bilateral and multilateral donors including, *inter alia*, The Netherlands and IFAD. The next steps towards implementing the Burkina Faso NAP will involve a multi-track approach, including the formulation of local area development programmes (LADPs); identification of the interface between NAP activities and ongoing projects and programmes; arrangements for the identification and dissemination of best practices in land-degradation control and related support measures; rationalization of the policy framework in respect of direct and indirect incentive systems for land-degradation control; and establishment of the National Desertification Fund (NDF) with prospective contributions from the Government, bilateral/multilateral donors and the private sector.

2. In this context, and in agreement with the Government of Burkina Faso, the GM has undertaken to support the implementation of the NAP in various ways, including:

- assistance in harmonizing the NAP with the SFI supported by the World bank and FAO (in recognition of the interlinkages between soil fertility and land degradation);
- elaboration of LADPs and support to policy dialogue on incentive systems for natural resources management; and
- establishment of the NDF in close consultation with other interested development partners. This will involve, *inter alia*, provision for technical support to finalize the related operational modalities and a financial contribution towards the initial capitalization of the NDF.

3. An initial allocation of USD 130 000 has been earmarked from GM's SRCF Account as catalytic resources in support of the above-mentioned process. The need for additional allocations, and the size and timing of such allocations, will be determined in due course on the basis of disbursements made from initial allocations, implementation progress and availability of cofinancing opportunities.

Mali

4. A round table on environment financing was organized by the Government of Mali in May 1999 with the participation of representatives of the donor community, the UNCCD Secretariat and the GM. On this occasion, various donors made statements of interest with respect to the priority-action areas for UNCCD implementation in Mali. These covered, *inter alia*, the rational management and conservation of water resources, pasturelands, forest and fauna; and environmental information.

5. The next steps in mobilizing resources – for which the assistance of the GM as an “honest broker” was requested – will involve identification of the interface between the NAP priority-action areas on the one hand and, on the other hand, the ongoing or planned interventions of various donors and specialized agencies. To this end, Mali was selected as one of the pilot countries for the “business plan” approach adopted by the GM Facilitation Committee. The funding gaps and arrangements for mobilizing additional resources will be identified as a result of an iterative, participatory process, in the context of the Government's decentralization policies. Special attention will be also paid to establishing, at the national level, an information system which will interface with the GM's global database. The Mali database – managed by local institutions – will contain information on flows and sources of funding for national UNCCD implementation, as well as on best practices in land degradation control and support to community-level capacity-building. Emphasis will be placed also on assisting the Government, in consultation with development partners, to harmonize its policies on the management of natural resources. At the same time, in the interests of long-term sustainability, the



APPENDIX I

Government will take steps to progressively remove inconsistencies in the terms and conditions of donors' field-level support.

6. A three-month workplan has been drawn up by the GM Facilitation Committee, bilateral partners (including GTZ) and the OECD Secretariat for implementation by the FAO/Investment Centre. The workplan will culminate with the organization of a Government of Mali/donor consultation at the end of 2000 with the objective of validating the approach taken and providing guidance for subsequent action, under the aegis of the *Commission Paritaire* as a joint consultative body bringing together government ministries and donor representatives.

7. An initial allocation of USD 130 000 has been allocated from the GM's SRCF Account in support of the above. The need for additional allocations, and the size and timing of them, will be determined on the basis of disbursements made from the initial allocations, implementation progress and availability of cofinancing opportunities. Meanwhile, the GM's contribution has been supplemented by TA from FAO equivalent to USD 50 000, in addition to parallel contributions from bilateral and multilateral partners.

Senegal

8. Senegal was one of the first countries to ratify the UNCCD and to complete its NAP. In close collaboration with NGOs and farmer organizations, the Government recently drafted a medium-term priority programme that includes pilot activities to test innovative institutional approaches and cofinancing arrangements. Moreover, in an effort to attract external funding, the Government reiterated its commitment to earmarking counterpart funds for that programme.

9. An iterative, participatory process will be followed in defining the interface and establishing operational linkages between the NAP (including the medium-term priority programme) and other projects supported by multilateral and bilateral donors. This systematic approach will also encompass sectoral programmes and policy initiatives at the national and subregional levels, as indicated above for Burkina Faso and Mali, including harmonization of the NAP with the SFI and identification of the interface with the national poverty reduction strategy.

10. A set of pilot projects, with emphasis on the mobilization of women and youth, is to be launched by the Government in various agro-ecological zones in order to test a number of parameters that are critical for full-fledged implementation of the NAP, including:

- effectiveness of partnership agreements between departments and programmes with complementary mandates and activities;
- the implementation capacity of the Ministry of the Environment; and
- the coordinating and monitoring capacity of the national coordinating body.

11. In terms of NAP financing, the need for additional resources and the amount required will be determined in light of the above-mentioned process. However, as far as potential channels for NAP funding are concerned, the establishment of the NDF has been the subject of extensive discussion between the Government and civil-society organizations. For its part, the GM is prepared to provide technical and financial assistance to move this process forward. Another significant (but not exclusive) financing option might be the reconversion of external public debt to support implementation of the NAP as a broad-based, poverty-oriented framework encompassing both support to agricultural production and resource-conservation activities and socio-economic infrastructure and services as incentives for natural resources management. The Government has drafted a national framework for debt conversion, and the GM has undertaken to assist in establishing necessary linkages with NAP implementation.



APPENDIX I

12. An initial allocation of USD 130 000 has been earmarked from GM's SRCF account (to be supplemented by TA from FAO and parallel contributions from bilateral partners) in support of the above-mentioned process. The need for additional allocations, and the size and timing of them, will be determined on the basis of disbursements made from the initial allocations, implementation progress and availability of cofinancing opportunities.

B. North Africa

Algeria

13. In response to a formal request from the Government of Algeria in January 2000, the GM allocated an amount of USD 50 000 to provide catalytic funds to launch the country's NAP process.

14. Having initiated anti-desertification programmes and projects in the 1970s, Algeria was one of the first countries to ratify the UNCCD, and all necessary institutional arrangements have been made to support the development and implementation of the NAP. To that end, in 1998 a national coordinating committee was created comprising stakeholders from diverse sectors, including civil-society representatives. The involvement of civil society in UNCCD implementation has been identified as a major element for consideration. Indeed, a national committee of NGOs created to combat desertification comprises more than 20 NGOs, both national and local. The committee is a member of the RIOD network. In Algeria, where 80% of the territory is affected by desertification, the main challenges are to bring about coordination among partners, ensure mainstreaming of the NAP into the national development strategy and mobilize resources for the purpose of combating desertification.

15. GM support will be provided in partnership with other United Nations agencies and discussions have been held on the subject with FAO/Investment Centre. Moreover, UNDP/UNSO has allocated USD 100 000 to Algeria to support the development of the NAP, and hence GM will take account of the approach and methodology developed during the UNDP/UNSO identification mission in March 2000. Finally, the UNCCD Secretariat is providing support and assisting in the organization of a joint reconnaissance mission with the Government of Italy as an important political partner.

16. The GM's approach to supporting the Algerian Government was defined during the Regional Meeting for Africa, held in Algeria on 22-24 October 2000, when meetings were held with all present and potential partners in the exercise.

Tunisia

17. Tunisia was one of the first countries to ratify the UNCCD. It has already developed its NAP, established an NDF and created national and regional desertification control committees and an inter-sectoral coordination mechanism.

18. Tunisia sought GM support for internalizing NAP objectives within its national policy and development cooperation framework. A mission was therefore organized to map out the thrust and objectives of potential GM assistance and discuss modalities for launching the NAP. On that basis, it was decided to establish a framework for cooperation involving the following broad thrusts:

- development of a framework for localized development along the lines of the NAP;
- identification and exploitation of financing opportunities to pursue actions foreseen under the NAP;
- integrated treatment of transboundary ecosystems for managing resources shared among neighbouring countries;
- capacity-building in terms of ability to assimilate funds during execution, including the identification of objectives;



APPENDIX I

- methodology to appraise projects and select investments for environmental impact assessment and beneficiary participation;
- categorization of problems, and exchanges of experience between decision-makers, technicians and communities; and
- identification of monitoring and evaluation indicators with regard to resource allocation, socio-economic and biophysical impact.

19. With a view to establishing such a cooperation framework, it has been decided to convene a National Workshop on Partners and Resource Mobilization with the support of GM, GTZ, IFAD and the UNCCD Secretariat. The objectives of the workshop, scheduled for March 2001, are to use the NAP as a framework within which to integrate both national and development policies and strategies; and as a reference point for planning and formulating the country's Five-Year Socio-Economic Development Plan.

20. The workshop is expected to result in:

- establishment of a mechanism for operational integration between national institutions and development partners, which will facilitate the negotiation of partnership agreements founded on the NAP;
- preparation and finalization of programmes developed according to the five priority themes identified during the GM mission and based on the NAP;
- sensitization/mobilization of national actors and development partners, and exchanges of views on interventions under way or planned; and
- identification of the roles and responsibilities of various stakeholders.

21. An initial allocation of USD 50 000 has been made by the GM in the form of a grant. Both GTZ and IFAD are expected to make contributions in support of the process.

Morocco

22. The GM has been requested to support the implementation of Morocco's NAP and, in that connection, a reconnaissance mission is due to visit the country during the latter part of 2000. One potential partner in this exercise is GTZ, which has been supporting the development of the NAP. The approach to GM support and an outline of its scope will be identified during the mission, bearing in mind the ultimate objective of forging partnerships for resource mobilization. As a follow-up to the UNDP/UNSO-supported workshop for dryland management and UNCCD implementation, held in Beirut on 3-5 May 2000, UNDP/UNSO proposes to collaborate with the GM in furthering this process and has already earmarked USD 100 000 for the purpose.

C. Asia

Kazakhstan

23. The GM is already supporting individual countries of the Central Asia subregion. This has included participating in the World Bank-initiated and GEF-cofinanced Dryland Management Project (DMP) from its inception. It has also assisted in broadening partnership in the project, as illustrated by IFAD's decision to join in the formulation mission.

24. The overall development objective of the project is the conservation, rehabilitation and sustainable use of natural resources in marginal cereal-growing areas in the Shetsky Rayon of Karaganda Oblast in Kazakhstan. By involving the active participation of local communities, the project will assist the Government of Kazakhstan in:



APPENDIX I

- developing alternative land uses, rehabilitating ecosystems for conservation of improved plant and animal biodiversity and carbon sequestration;
- improving living standards through income generation and agricultural diversification; and
- promoting public awareness and a strategy for replicating project activities in similar areas of Kazakhstan and elsewhere in Central Asia.

25. The next step for GM involvement will consist in facilitating linkages between the DMP and relevant strategic thrusts under the NAP for Kazakhstan; the SRAP for Central Asia; and the Regional Technical Assistance Programme (RETA) initiative. It will also assist in mobilizing resources.

Kyrgyzstan

26. Following consultations with the UNDP office in Bishkek, GM assistance was requested to support three pilot interventions as a basis for sustainable management of transboundary ecosystems shared with other Central Asian States, including Uzbekistan, Kazakhstan and, in particular, Tajikistan. The pilot interventions involve the following:

- pasture management in transboundary areas;
- monitoring of the salinization and swamping of irrigated lands in valleys of Central Asia, based on the example of the Chui Valley in Kyrgyzstan; and
- measures to combat rural poverty, including support to agricultural production and marketing in Central Asian states.

27. The above request will be considered within the framework of RETA, initiated by AsDB and cofinanced by the GM.

China

28. In early November 2000, the Government of China organized a national consultation on partnerships and resource mobilization for UNCCD implementation, particularly in the Western Region, with the assistance of the GM, the UNCCD Secretariat and other development partners.

29. The consultation brought together representatives of government departments concerned with natural resources management and planning and economic development in China; multilateral/bilateral financial and technical cooperation agencies; and interested intergovernmental and NGOs that are in a position to contribute financially or technically to the implementation of China's NAP.

30. Participants were invited to share lessons learned and best practices that bore relevance to NAP implementation in China in terms of natural resources management; alternative rural livelihoods; socio-economic infrastructure and services; policy harmonization; and institutional coordination. Particular attention was paid to:

- identifying and rendering operational the interface between the NAP/UNCCD and the Government of China's sectoral and national strategies and policies;
- mainstreaming NAP/UNCCD objectives and activities into the strategies and programmes of development partners; and
- reviewing various options and mechanisms for financing the NAP/UNCCD, including public and private sources and innovative funding mechanisms.

31. A joint GM/UNCCD Secretariat mission visited China in early July 2000. This resulted in the drafting of a framework paper on the approach to matching supply with demand for UNCCD financing in China, together with a platform of investments containing project proposals from



APPENDIX I

provincial authorities and a discussion on linkages with the Western Region Development Strategy while leaving opportunities open for new interventions as a result of continuing dialogue between the Government of China and its development partners.

32. In this connection, the GM and other partners will assist China in carrying out pilot activities for the establishment of an information system interfaced with the FIELD system. This will capitalize on existing databases, resources and technologies, and benefit from experience deriving from the establishment of the regional desertification information network.

33. The above experience is expected to substantially contribute to developing the GM's approach to partnership building around resource mobilization for NAP implementation in China.

D. Latin America and the Caribbean

Argentina

34. At the present time, the UNCCD focal point, government agencies and NGOs are seeking GM financial support for specific activities under the NAP for Argentina. The GM is responding to requests that will consolidate UNCCD implementation at the local, provincial, national and transboundary levels. These requests provide the basis for the GM's taking a proactive role in defining investment opportunities for combating land degradation and desertification. The partners in this process include scientific institutions, national and provincial government agencies, NGOs and small producers and communities.

35. Collaboration between NGOs and government agencies for the purpose of combating land degradation is geared towards capacity-building in degraded areas and exchanges of knowledge. The latter fit into the enabling activities of the GM. Detailed proposals regarding the CETP and related activities have been submitted for GM consideration. Collaboration in areas of common interest has been initiated with GTZ in support of Argentina's NAP

36. The GM has allocated USD 50 000 to support the above process, which will include a workshop aimed at the selection of land degradation and desertification indicators in pilot communities for evaluation and validation, and preparation of a proposal on the use of such indicators by different communities in Argentina. This initiative will form the basis for an exchange of experience in the application of indicators for land degradation in the Gran Chaco SRAP.

37. The GM will build on partnerships so far established with the Government of Argentina, the Environmental Institutional Development Programme, the National Institute of Technology in Agriculture, GTZ's NAP Support Project and United Nations agencies such as FAO, UNEP and UNDP.

38. A joint mission with the FAO/Investment Centre is scheduled for the latter part of 2000 for the purpose of identifying priority needs and links with different requests received from Argentina.

Cuba

39. The GM has received a request from the Director of International Collaboration of the Cuban Ministry of Science, Technology and Environment for financial support to the NAP process in Cuba.

40. The Government of Cuba ratified the UNCCD in 1997. Given the importance of managing the natural resources of the Cauto River, a project – "Integrated Planning and Management of the Natural Resources of the Cauto River" – aimed at addressing land degradation problems in the river basin emerged as an effort towards the implementation of Cuba's NAP. The objective of the first phase of the project was to develop methodologies on land-use management. To this end, a



APPENDIX I

participatory planning methodology was developed and put into practice in pilot areas, and is now being used in other areas.

41. In response to the Government of Cuba's request, the GM has made an initial allocation of USD 80 000 from its SRCF Account. These funds will contribute to further developing the aforementioned planning methodology in order that it can be used on a wider scale, thus contributing to combating desertification in Cuba. A reconnaissance mission is planned for the latter part of 2000.

42. In addition to the above, WAICENT is to provide technical resources and will work together with the GM in organizing a national workshop on the information system in support of the Cuban NAP. It is hoped that the workshop will lead to the sharing of information on common issues related to development and the use of natural resources, while at the same time strengthening national institutions.

43. The GM is in the process of creating synergy for this project by establishing contact with the Ministry of Science, Technology and the Environment. There is potential for cofinancing from IFAD, FAO, UNDP and IDB.

Haiti

44. The Ministry of Environment of Haiti has shown interest in launching the NAP. During the Fifth Meeting of the Latin American and Caribbean Group (GRULAC V) held in Lima, Peru, in 1998, Haiti was identified as a priority country for the region. The GM has incorporated this priority into its workplan, with special emphasis on supporting the country's efforts in the identification of activities, partners and resources for the launching process.

45. In response to a formal request from the Haitian Ministry of the Environment and the UNCCD focal point, a workshop for the launching of the NAP in Haiti will be the starting point in the identification of stakeholders in the region. The GM has earmarked an amount of USD 80 000 to start up the process of consultations needed for effective implementation of the NAP.

46. The UNCCD focal point for Haiti was invited to visit the GM with the objective of organizing a workshop as the first activity in the launching of the NAP process.

SUPPORT TO REGIONAL AND SUBREGIONAL ACTION PROGRAMMES

A. Africa

The Subregional Action Programme for West Africa

1. The SRAP for West and Central Africa was approved in May 1999, on the occasion of a meeting funded by IFAD and the GM, among others. Several themes were identified under the SRAP: management of shared water resources, sustainable agriculture and rangeland management, renewable energy, migratory pest control, early warning systems, subregional integration and infrastructure, and communications.

2. The organizations designated as thematic leaders included an NGO network, intergovernmental bodies, subregional economic integration organizations, and specialized regional technical agencies. The SRAP was adopted by the heads of state under the aegis of the subregional liaison centres, namely, ECOWAS and CILSS. Both liaison centres organized a follow-up seminar, with financial assistance from the GM, that brought together the eight thematic focal points to take stock of progress so far made and agree on a common approach to SRAP implementation. This was followed by a meeting on shared water resources with the participation of intergovernmental bodies involved in management of shared river basins and lakes in the West and Central Africa subregion. Representatives of intergovernmental bodies made presentations on their respective mandates and activities, prospects for creating synergies between their respective interventions and relevant initiatives at the national and subregional levels. The GM is currently supporting two initiatives related to the water resources component of the SRAP.

Niger/Nigeria - Coordinated Management of Shared Natural Resources (Land and Water) in Shared River Basins.

3. The case of the shared river valleys between Nigeria and Niger (i.e. the Maggia Lamido, the Goulbi Maradi and the El Fadama and the Komadougou Yobe) provides a typical illustration of the role that the GM could play in addressing the negative externalities that stem from uncoordinated use of common water resources.

4. Over the past two decades, the combined effects of the construction of dams, inefficient irrigation systems, land degradation, erratic rainfall and high evapo-transpiration have jeopardized the financial viability and environmental sustainability of investment projects sponsored by the private and public sectors. Previous attempts to implement the 1990 Maiduguri Agreement on equitable management and use of shared water resources have fallen short of their objectives for want of a comprehensive strategic framework and effective linkages with field operations. Against this backdrop, at the request of the World Bank and in collaboration with FAO, the GM recently took the lead in facilitating the elaboration of a strategic plan for implementation of the Maiduguri Agreement. This new initiative has good chances of success, as it takes place within the context of the SRAP of West and Central Africa under the UNCCD. It also takes into account that negative externalities are reciprocal and that the two governments are determined to find a solution acceptable for both parties. The FAO/Investment Centre has prepared an issues and options paper to this end.

5. A stakeholder workshop was held in July 2000 under the aegis of ECOWAS, CILSS and the Niger/Nigeria Joint Cooperation Commission (NNJCC) to review and endorse the strategic plan for implementation of the Maiduguri Agreement. The workshop was cofinanced by UNEP/GEF and the GM. As a result of the workshop, a proposal for a GEF planning grant is being processed. The strategic plan will include cross-border activities under the auspices of the NNJCC, as well as local-level activities that will be covered as part of ongoing or planned donor-funded field programmes. The GEF planning grant is expected to lead to a full GEF project to cofinance the implementation of a



APPENDIX II

strategic plan for sustainable of natural resources (including shared water) in the transboundary areas. The strategic plan will also benefit from contributions from various donors, either directly or indirectly, i.e. through their respective national programmes. The World Bank will provide institutional support to the NNJC through the National 'Fadama' Development Programme currently under appraisal.

The Fouta-Djallon Highlands - A Strategic Action Plan for Sustainable Management of Natural Resources

6. In mid-1999, a meeting in Bamako, Mali, brought together the Fouta Djallon regional stakeholders and resulted in important decisions including, *inter alia*:

- provision of an international legal status for the Fouta Djallon highlands;
- drafting of a strategic plan for the sustainable development of the Fouta Djallon highlands within the framework of the SRAP for West and Central Africa; and
- direct involvement of regional economic integration organizations and funding institutions (ECOWAS and AfDB) as a follow-up to previous political sponsorship of the Organization of African Unity (OAU).

7. On the occasion of the first meeting of thematic leaders under the SRAP for West Africa (organized with GM funding), contacts were established with the International Coordination Office for the Fouta-Djallon Highlands Integrated Development Programme sponsored by the OAU. Subsequently, the GM was formally requested to assist in coordinating efforts to mobilize international assistance for the elaboration of terms of reference for a strategic plan for sustainable development. The highlands have been confronted, *inter alia*, with problems of land abuse, including overgrazing, deforestation, over-cultivation and bush fires (for fuel wood production). The strategic importance of such a plan is based on recognition that sustainable development of the Fouta-Djallon Highlands, also known as the "water tower of West Africa", will be a precondition for sustainable resource management on the six major river basins covering eight countries of the region.

8. GM collaboration with development partners resulted in the organization of a regional stakeholders' workshop (Labé, Guinea), with funding from UNEP/GEF, FAO and the GM, where the terms of reference for the strategic plan were elaborated. The formulation exercise will be funded by a GEF planning grant, with cofinancing mobilized by the GM. The GM is currently promoting the active role of other development partners in this process (including members of the GM Facilitation Committee, such as the World Bank, IFAD, AfDB, UNDP and other multilateral and bilateral donors), taking account, *inter alia*, of their current interest in the Senegal and the Niger river basins, as well as field investments and or/technical assistance in area-based projects funded by them at the country level.

Arab Maghreb Union

9. A formal request from the Secretariat of the Arab Maghreb Union (AMU) has been submitted to the GM for support in the implementation of the Information System on Desertification and Environment, developed in collaboration with the Sahara and Sahel Observatory. The request for support is linked to the SRAP for AMU, coordinated by a unit created within the AMU Secretariat for the purpose of facilitating implementation of the SRAP. In order to respond to this request, a mission is planned for the last quarter of 2000 to discuss GM support with regard to other ongoing activities and to develop the GM approach to supporting the SRAP in a holistic way that is not only limited to the information system. The Islamic Development Bank is interested in supporting AMU's SRAP.

APPENDIX II

B. Asia

Subregional Action Programme to Combat Desertification in Central Asia

10. On the occasion of a consultation meeting bringing together countries of the Aral Sea Basin held in Bishkek, Kyrgyzstan, on 18 July 2000, Ministers from Central Asian States agreed that, "The preparation and implementation of the SRAP/UNCCD should be considered as an integral part of the countries' national policies for sustainable development. The framework for subregional cooperation should embrace not only the NAPs but also other national plans of actions in the field of improving the ecological situation in the Aral Sea Basin." The SRAP will thus appear as a tool for harmonizing, complementing and increasing the efficiency of NAPs.

11. One example of how the GM fosters partnerships and linkages between NAPs and related initiatives at the country level, is to be seen in the ongoing process to harmonize the Kazakhstan NAP with the SRAP. The latter could be considered as a rolling programme of which the Drylands Ecosystem Management Project in Kazakhstan forms just one component. It should build on national projects that are designed to address critical issues of desertification on a country-by-country basis. This will provide opportunities for the countries concerned to share and learn from each other, thus enhancing capacity-building efforts among countries and establishing a dynamic network that can add value to each national activity and further complement it. This initiative will be supported through a joint initiative of the AsDB, as described below.

Regional Technical Assistance Programme to Support Asian Countries (RETA): A Partnership Arrangement with the Asian Development Bank

12. As a cofinancing contribution to an umbrella grant from the AsDB, the GM has earmarked USD 200 000 in support of action programming or NAP implementation in the Central Asian Republics, China, India, Mongolia and Pakistan. It is expected that other partner organizations such as NGOs, the UNEP Regional Office for Asia and the Pacific, GEF, IFAD and the UNCCD Secretariat also will be associated with this initiative, as well as interested bilateral partners yet to be identified. Positive dialogue has taken place with each of the above organizations, as well as with UNSO and the World Bank Drylands Programme.

13. The RETA planning grant will complement ongoing activities in support of UNCCD implementation through a set of regional activities aimed at strengthening the capacity of UNCCD national focal points to initiate and launch UNCCD national action programming; establishing stakeholder mechanisms to support national action programming processes; and promoting partnerships with developed country parties to the Convention and other donors that will finance one or more of the following:

- preparation of regional, subregional or national policy/strategy papers to address issues identified at the regional workshop and strengthen their national action programming;
- convening of national and/or subregional fora on UNCCD implementation, bringing together stakeholders including civil society and NGOs; and
- identification of investment, TA and capacity-building concepts for financing by developed country parties, multilateral donors, including the GEF and the CDM.

14. The main expected outputs include a national action programming process in participating countries, a policy dialogue agenda on dryland management, and a pipeline of investment and capacity-building concepts for consideration by GEF (under the AsDB/GEF partnership arrangement), AsDB and other donors.



APPENDIX II

15. The RETA initiative will be launched at a regional workshop for UNCCD National Focal Points in Bangkok, Thailand. This will be followed by work with countries, both individually and collectively, to develop guidelines and strategies based on the priority issues identified at the workshop.

Subregional Action Programme for West Asia

16. Efforts to address the effects of the challenges of combating desertification call for strong cooperation between countries of West Asia coupled with a coherent framework. The SRAP document presented by GM to member countries of the subregion at the Dubai meeting on 16 February 2000, was endorsed as the agreed framework for action and as a suitable instrument for channelling donor resources to supplement national efforts. The SRAP development process was jointly supported by the GM and the Islamic Development Bank in consultation with the UNCCD Secretariat. The SRAP is expected to add value to NAPs and promote regional cooperation to take advantage of the synergies between different institutional capacities in the region.

17. The GM is taking steps to put in place the institutional structures that will manage the programme, including finalization of arrangements to select the host institution to house the regional coordination unit (RCU), the constitution of the management committee for the SRAP and, thereafter, the formal handing over of full responsibility for the SRAP to the member countries.

18. Following several discussions with, and missions to, the various regional financing institutions, the GM was invited to present this programme, along with others, at the Arab Funding Institutions' Coordination Meeting at the headquarters of the OPEC Fund in Vienna, Austria on 13-15 September 2000.

19. IFAD's Near East and North Africa Division is considering the possibility of supporting this programme. In addition, the GM has allocated USD 150 000 to support the launching of the SRAP implementation phase.

Regional Thematic Networks

20. The GM is committed to supporting the development of three Asia-wide networks on desertification monitoring, agroforestry and rangeland management, respectively, for which a global amount of USD 50 000 has been earmarked.

C. Latin America and the Caribbean

Harmonization of Public Policies affecting Natural Resource Management

21. At the Third Regional Meeting of the UNCCD, held at Havana, Cuba, in 1997, the Latin American and Caribbean country parties to the Convention identified the environment policy with regard to rural development, the environment, food security, land tenure, poverty alleviation, etc., as having a direct and indirect impact on land management and desertification.

22. To address these concerns, the Latin-American parties decided to develop a project proposal entitled "Harmonization of Public Policies". This proposal was drafted with support from the UNCCD Secretariat and approved by GRULAC V in 1998.

23. On the basis of this proposal, a number of international organizations, including IFAD, FAO, UNEP, UNDP/UNSO, IDB and the GM agreed to engage in a joint institutional effort to provide the technical and financial resources for the implementation of the project, and six country parties expressed political and technical commitment to supporting its development and implementation.



APPENDIX II

24. To this end, a preliminary, national-level evaluation is being undertaken with GM financial support of USD 75 300 to cover coordination costs. The GM has played a decisive role in building the institutional partnership and in consolidating the financial partnership for cofinancing this intervention. The countries engaged in the process are Barbados, Chile, Dominican Republic, Mexico, Nicaragua and Peru. The institutions that are providing financial support to the initiative are UNEP, the GM, FAO, IDB, IFAD, Regional Coordination Unit of UNCCD and UNDP. Formal requests from country parties to participate with case studies, and the political and institutional arrangements made to date, bear witness to the importance of this intervention.

El Gran Chaco Subregional Action Programme

25. The subregional approach to sustainable management of El Gran Chaco as a transboundary ecosystem was the result of a long consultation process involving the three countries concerned, i.e. Argentina, Bolivia and Paraguay. The SRAP for El Gran Chaco identified both the technical and socio-economic issues to be addressed in this international effort and the institutional arrangements needed for their implementation.

26. The GM was invited to be a key partner in this process by the Ministry of Social Development and Environment of Argentina, acting as focal point for the programme. The GM will support this subregional effort with an initial allocation of USD 50 000 from the its SRCF Account. As a follow up to the priority assessment resulting from the Santiago del Estero meeting in May 2000, the GM contribution will facilitate the formulation process; help identify the medium- and long-term funding gaps; and determine, in due course, the cofinancing opportunities available to support investment in identified priority areas including, *inter alia*, partnership with the GEF Secretariat through the interface between land degradation and biodiversity conversation.

27. The horizontal cooperation between regional and national institutions and NGOs, developed through this subregional programme, will also facilitate the transfer of knowledge and experiences through, *inter alia*, the GM- and RIOD-supported CEPT.

Transboundary Programme for the Island of Hispaniola

28. The problems of poverty, including inadequate access to infrastructure, services and land resources and the degradation of transboundary ecosystems between Haiti and Dominican Republic, are exacerbated by the intense process of migration in the border zone leading to depleted natural resources. The governments of both countries have therefore taken concrete measures to provide the basis for integrated and mutually beneficial collaboration on medium-and long-term issues of land degradation and desertification.

29. The GM has already responded by allocating approximately USD 50 000 for the formulation of a plan based on technical and socio-economic issues of a priority nature that could unfold new opportunities for the two countries. In collaboration with the Dominican Republic, this initiative will be linked to the launching of the Haiti NAP, for which the GM has allocated USD 80 000, and to the Harmonization of Public Policies work in the region.

30. GM support to this request represents an effort for substantial collaboration in combating desertification. The umbrella programme for supporting the formulation of the two governments' transboundary activities provides an opportunity for integrated identification of land-use practices to reduce the pressure on natural resources. It is expected that a common framework of action for the two countries will both improve current institutional arrangements and enhance technical capacities.



APPENDIX II

31. Partnerships with a number of government institutions in both countries and with NGOs and concerned community-based organizations will enhance implementation, during which exchanges of information on traditional knowledge and basic technologies could be advantageous to all stakeholders. A plan of action will be the practical outcome of the project together with the consolidation of an institutional framework to guarantee its implementation, including linkages with GEF focal areas such as biodiversity conservation. The two governments have signed a cooperation agreement, and collaboration with different agencies is taking place along the frontier strip. Collaboration with IFAD with regard to ongoing activities in the vicinity of the frontier strip and FAO's work in both countries will improve prospects for forging partnerships.

Implementation of the FIELD/Desertification Information System for Latin America and the Caribbean (DESELAC) Network

32. At the Third Regional Meeting of the UNCCD held at Havana, Cuba, in 1997, the UNCCD focal points for the Latin America and the Caribbean region expressed the need to develop an information system for use in support of the implementation of national, subregional and regional action programmes. A proposal for the establishment of a regional information network, known as DESELAC, was approved in April-May 1998 at the Fourth Regional Meeting of the UNCCD, held in Antigua and Barbuda.

33. The DESELAC programme consists of interlinking existing networks and databases available at the national, subregional and regional levels, and integrating them with global information sources. The objective here is to consolidate, analyse and exchange relevant data and ensure systematic monitoring of degraded land areas. The programme also foresees the distribution of statistical and graphical information, as well as good practices and success stories, that will facilitate the elaboration and implementation of sustainable development plans and programmes to preserve natural resources.

34. DESELAC was brought to the attention of the GM during the Working Meeting for the Elaboration of National Reports, held in Mexico in February 2000. The programme was in need of technical and financial support, although a number of activities had been performed, including:

- establishment of the central node of the DESELAC network within the UNCCD/RCU hosted by UNEP in Mexico;
- preparation and signature of memoranda of understanding between the RCU and 15 countries that had expressed interest in establishing of national nodes;
- preliminary evaluation of existing technical and institutional capacities of the countries; and
- publication of regional bulletins.

35. Given the complementary nature of the scope and objectives of the DESELAC programme and its similarity with the FIELD system, and in order to seize the opportunity to build on respective strengths and experiences, the GM invited the UNCCD/RCU for Latin America and the Caribbean to participate in the Workshop on the GM Information System, held at FAO Headquarters in Rome on 21 July 2000.

36. As a result, it was decided that the GM and WAICENT would assist RCU in the development of DESELAC, in line with the technology and architecture used for the FIELD system, and facilitate the deployment of the FIELD/DESELAC network in the Latin America and the Caribbean region. In addition, the RCU offered to collaborate with the GM in testing the design of the FIELD system, collecting and compiling relevant data (such as financial needs, national funding, projects, lessons learned, etc.) according to FIELD specifications, and promoting awareness and visibility of the joint initiative.



APPENDIX II

37. As a follow-up to this initiative, FAO/WAICENT sent two information technology specialists to Mexico in August 2000 to assess existing technical capacities and data dissemination strategies, identify resource requirements, and suggest a phased implementation scenario to provide the RCU with a mirror FIELD platform for the region. The GM has taken the necessary steps to foster DESELAC implementation as a regional priority, and for this purpose hired a consultant to perform a capacity-needs assessment covering the whole region. The findings of these missions laid the groundwork for discussions with the Parties at the Regional Workshop on Resource Mobilization in El Salvador in October 2000.



IMPLEMENTATION OF THE FIELD SYSTEM

1. From September 1999 to January 2000, the GM held consultations with the stakeholders to collect their requirements in terms of expected scope, objectives, and functionality of a database on financial resources available for the implementation of the Convention. The consolidated functional requirements resulting from this consultation phase reflected the need for a comprehensive information system whereby data owners could systematically exchange and share knowledge. These consultations also allowed for the definition of common terminology to be used to classify programme categories and components.
2. Technical implementation (phase 2) of this system started in February 2000, the first activity of which consisted in the definition of partnership arrangements between the GM, WAICENT and the Management Information Systems Division of IFAD, covering the designing and development of the system on a cost-sharing basis. Implementation is now well under way, and a first tangible result was the release of FIELD in July 2000. This prototype can be accessed through the GM website.
3. Another important activity is the establishment of pilot activities with institutions and organizations that are part of donor and recipient communities. The objectives of these pilot activities are to test the system, verify its functional efficacy, collect and upload relevant data, and define knowledge-sharing procedures. As part of these pilot activities, some tools might be developed to assist and/or automate the data extraction and compilation processes from existing databases. In March 2000, pilot activities were initiated with the European Union, the Belgian Directorate-General for International Cooperation (DGIC) and with the OECD/DAC. Collaboration with OECD/DAC covered the finalization of a pilot study on "Aid Targeting the Objectives of the Rio Conventions", which highlighted the ODA share, trend and sectoral focus of desertification-related aid.
4. On 21 July 2000, the GM held a Workshop on the GM Information System at FAO headquarters in Rome. This workshop convened FIELD-partner countries and institutions that were involved in pilot activities, with the objective of verifying the functional efficacy of the FIELD prototype, share experiences on data collection methodologies, identify opportunities for collaboration and plan future pilot activities. As a follow up to the workshop, expressions of interest in pursuing collaboration with the GM were submitted by the OECD/DAC, the European Union, IFAD, FAO, DGIC, the UNCCD/RCU for Latin America and the Caribbean, China and Mali.
5. Once the pilot projects are completed, the activities related to data collection and dissemination will be performed regularly, on the basis of the procedures established in phase 2. Other activities, such as those related to the technical maintenance of the system and the development of additional features or new releases, will be performed on a more specific or *ad hoc* basis. In particular, the future development of the system will be dictated by the feedback and requirements of its end users. This approach will allow work to progress through incremental developments that will gradually incorporate the stakeholders' demand into subsequent prototypes of the system.
6. The GM intends to concentrate on the identification of a preliminary inventory of relevant sources and channels of funding that are available to implement the Convention, as stipulated in Decision 9/COP.3. For this purpose, the GM will solicit inputs from Facilitation Committee members and bilateral and multilateral donors, extract relevant data from public domain databases, and compile donor profiles and case studies for presentation at the Subregional Workshops on Approaches to Resource Mobilization, organized by the GM and the UNCCD Secretariat in Africa, Asia, and Latin America and the Caribbean.